

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SIXIÈME (526^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 26 MARS 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13232

Renouvellement du mandat du professeur Tommy Chevette en tant que membre régulier au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** les résolutions CAD-12291 et CAD-12503 du Conseil d'administration relatives à la nomination et au renouvellement du mandat du professeur Tommy Chevette en tant que membre régulier au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CER-UQAC;
- ATTENDU** que le mandat du professeur Tommy Chevette vient à échéance le 28 mai 2024 et que celui-ci a manifesté la volonté de renouveler son mandat, le tout conformément à Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Tommy Chevette, professeur au Département des sciences de la santé, en tant que membre régulier au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CER-UQAC, pour une durée de trois (3) ans, et ce, rétroactivement à compter du 29 mai 2024 jusqu'au 28 mai 2027.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (28/03/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 27 mars 2024